Agir pour que justice soit rendue au peuple palestinien

L'AFPS - avec ses 100 groupes locaux - multiplie tout au long de cette année actions et interventions pour que justice soit rendue au peuple palestinien : l'État d'Israël doit respecter les droits humains et le droit international. Nous devons obtenir de nos dirigeants qu'ils prennent enfin leurs responsabilités et passent aux actes. Cela passe par des sanctions effectives contre l'État d'Israël tant qu'il ne respecte pas les droits humains et le droit international.



La mobilisation citoyenne que nous proposons est un outil pour y parvenir.

Conférences, présences lors d'événement publics, événements culturels, informations, manifestations de solidarité, interventions auprès des autorités et des élus, campagne Boycott Désinvestissement Sanction (BDS)...

Rejoignez-nous lors de ces actions, informez-vous et retrouvez nos campagnes sur nos sites national ou locaux.

Cette mobilisation de l'année 2017 se poursuivra en 2018.

L'année 2018 marquera les 70 ans de la création de l'État d'Israël et de l'expulsion des Palestiniens

L'idée des fondateurs d'Israël n'était pas de se contenter du plan de partition de l'ONU mais de s'emparer de la totalité de la Palestine historique et d'en chasser sa population faisant fi des droits humains, du droit international et de leur engagement lors de l'admission d'Israël à l'ONU en 1949 d'en respecter toutes les résolutions.

C'est 80% de la population arabe palestinienne qui sera expulsée. Cette expulsion est organisée par le Plan Dalet élaboré en Mars 1948. La moitié sera expulsée avant la première guerre israélo-arabe déclenchée le 15 mai 1948 au lendemain de la déclaration d'indépendance d'Israël. Au total plus de 500 villages palestiniens et 11 quartiers de villes seront détruits ou rasés, environ 800 000 palestiniens seront expulsés vers le Liban, la Jordanie, la Syrie, Gaza, la Cisjordanie et deviendront réfugiés : c'est la Nakba - la catastrophe - que nous commémorerons en 2018.

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Tél : 01 43 72 15 79
afps@france-palestine.org
www.france-palestine.org





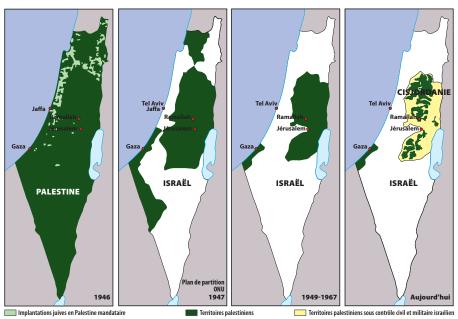




L'année 2017 est une année particulière pour la Palestine.

- Elle marque les 100 ans de la déclaration de Lord Balfour autorisant un *Foyer national juif* en Palestine,
- les 70 ans de la partition de la Palestine par les Nations unies,
- les 50 ans de l'occupation par Israël du territoire pourtant reconnu par l'ONU comme Territoire palestinien destiné à devenir l'État de Palestine,
- et aussi les 10 ans du blocus de Gaza.

ÉVOLUTION DE LA PALESTINE DEPUIS 1946



L'évocation de ces dates anniversaires nous renvoie au quotidien d'un peuple criant justice depuis des décennies.

Cette année 2017 est pour nous l'occasion de vous inviter à comprendre la question palestinienne et son éclairage par l'histoire, et à vous montrer l'importance de l'engagement pour les droits du peuple palestinien.



■ Occupation militaire

En Cisjordanie et à Jérusalem-Est, le quotidien des Palestiniens est celui d'un peuple vivant sous occupation militaire depuis 50 ans, entravé dans ses déplacements, ne pouvant développer sa propre économie, voyant sa ieunesse bridée, victime d'arrestations et d'enfermements arbitraires, subissant la démolition de leurs habitations, vivant déplacements forcés, dépossessions et injustices depuis 100 ans, subissant la colonisation de peuplement, économique et agricole depuis 50 ans. L'objectif est de leur rendre la vie impossible afin qu'ils quittent leur terre.

■ Annexion de Jérusalem-Est

Il n'a pas suffi à l'État d'Israël d'occuper Jérusalem-Est, capitale de la Palestine, il l'a annexée faisant de facto des habitants palestiniens de la ville des habitants sans citoyenneté, subissant un système discriminatoire, considérés comme de simples résidents dans leur propre ville. La construction massive de colonies a pour objectif d'inverser la démographie à Jérusalem-Est afin que les Palestiniens y deviennent minoritaires

La communauté internationale condamne l'occupation et l'annexion de Jérusalem-Est et ne reconnait pas Jérusalem comme capitale d'Israël.

■ Réfugiés

■ Colonisation

Rappelons que *la colonisation* – qui consiste pour une puissance occupante à déplacer sa propre population en territoire occupé - est définie par la 4ème Convention de Genève comme un crime de querre. Tout comme l'exploitation et le vol des richesses naturelles du territoire occupé. Ce développement à marche forcée de la colonisation conduit à un mitage de ce territoire qui arrive à un point tel que certains affirment que la politique du fait accompli d'Israël rend la solution à deux états pour ainsi dire inenvisageable. Ce sont maintenant presque 700 000 colons qui vivent sur ces terres confisquées aux Palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.

■ Blocus de Gaza

À Gaza, ils sont 2 millions d'êtres humains à subir un blocus d'une extrême violence : une punition collective imposée par Israël depuis 10 ans. Les conditions de vie y sont inhumaines et la viabilité de la bande de Gaza est désormais remise en question. Imposer une punition collective à une population est l illégale et la communauté internationale condamne ce blocus depuis 10 ans.

Israël perpétue ainsi l'isolement de Gaza et sa séparation d'avec le reste du territoire palestinien tout en asphyxiant sa population.

résolutions de l'ONU, entre 1947 et 1949 - période historique appelée la Nakba (la catastrophe) au cours de laquelle 531 villes et villages furent détruits - et 300 000 en Juin 1967, la Naksa. Pour les fondateurs d'Israël, il s'agissait de renverser la balance démographique en faveur de la population juive. Les réfugiés sont maintenant près de 6 millions, la plupart vivant dans des conditions indignes dans des camps surpeuplés. Leur droit au retour, reconnu par le droit international, doit être effectif.

Ils furent 800 000 à être chassés par la force, contre les

■ Mur d'annexion

En 2002, au prétexte de protéger ses frontières de l'hostilité de la population du territoire qu'il occupe, Israël décide de construire un mur qui est en fait un prétexte de plus pour confisquer des terres, les annexer et séparer deux peuples qui n'ont désormais comme seuls contacts que ceux relevant de la domination d'un peuple par l'autre.

La construction du mur a été condamnée par la communauté internationale.

■ Prisonniers politiques

Depuis 1967 plus de 850 000 Palestiniens ont été arrêtés par l'armée israélienne en toute illégalité au regard du droit international: arrestations arbitraires, détention administrative, conditions inhumaines de détention, torture, arrestations d'enfants...

La prison est utilisée comme une arme de guerre par Israël pour tenter de briser dès l'enfance la volonté du peuple palestinien de lutter pour la reconnaissance de ses droits nationaux.

■ Palestiniens d'Israël

En Israël, 18% de la population est palestinienne. Les Palestiniens d'Israël, ceux qui ne sont pas partis pendant la Nakba, subissent quant à eux des politiques discriminatoires et racistes qui font d'eux des citoyens de seconde zone : des métiers leur sont interdits, s'ils épousent un e Palestinien ne de Cisjordanie, ils ne peuvent vivre ensemble en Israël etc.

Les villages des populations bédouines sont perpétuellement détruits et ils ne bénéficient d'aucun service.

Toujours le même objecif : inciter, contraindre, par tout moyen, les populations palestiennes à partir.